

Approbation des conventions pour la période du 1/09/2018 au 12/10/2018.

Conseil d'administration du 5 novembre 2018

Délibération 2018/11/CA-093

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 1^{er} septembre 2018 au 12 octobre 2018.

Toulouse, le 5 novembre 2018
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

| | |
|--|---|
| Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 25 | Nombre de voix favorables : 25 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0 |
|--|---|